

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Rote Revue : sozialistische Monatsschrift**

Band (Jahr): **30 (1951)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ROTE REVUE

30. Jahrgang

Februar 1951

Heft 2

HENRI PERRET

Les imperfections de notre démocratie

Les vrais patriotes ne sont pas ceux qui vont s'écrier partout, en parlant de notre pays: «Il n'y en a point comme nous!» A les entendre, nous avons les droits les plus étendus, les œuvres sociales les plus perfectionnées, les libertés les plus grandes, le standard de vie le plus enviable.

Certes, nous serons les derniers à ne pas reconnaître que la Suisse est un pays privilégié, comparé à nombre d'autres, mais cela ne saurait nous empêcher de voir combien il est encore en retard dans certaines domaines de grande importance.

Tout d'abord, on parle un peu trop facilement de démocratie. Si l'on disait demi-démocratie, ou quart de démocratie, cela serait plus exact. Les femmes ne votent pas. Nous privons, contre toute logique et toute justice, nos mères, nous épouses, nos sœurs, nos filles, de droits qui devraient être imprescriptibles; nous les rabaissons, sur ce point, au rang des habitants des pénitenciers, voleurs et criminels, privés par peine infamante de leurs droits politiques.

Les mères de famille ne peuvent pas se prononcer lorsqu'une loi scolaire, intéressant leurs enfants, est soumise au peuple... le peuple masculin.

Nos ouvrières n'ont pas voie au chapitre lorsqu'une loi sur les fabriques, un code civil qui les concernent directement sont soumis à la sanction populaire.

Dans le domaine politique, nous sommes si peu la première démocratie du monde, que nous devenons de plus en plus un sujet d'étonnement, pour ne pas dire davantage, pour les citoyens d'autres nations. Les Américains, par exemple, nous reprochent de traiter nos mères et nos épouses comme ils traitaient «autrefois» les nègres. Les droits politiques des femmes ne se discutent plus dans la presque totalité des pays civilisés, car la Charte des